

TITRE PRO

Technicien d'Équipement et d'Exploitation en Électricité

FORMATION
EN ALTERNANCE

NIVEAU 4

LIEU DE FORMATION

ISTRES | Pôle Formation UIMM Sud



RNCP 37446
date d'enregistrement 08-05-23

MÉTIER

Le technicien d'équipement et d'exploitation en électricité réalise des opérations d'équipement, de vérification, de mise en service, de contrôles qualité, de maintenance et de modification d'installation électrique principalement dans des bâtiments tertiaires et industriels. Sensible aux évolutions croissantes de la technicité dans l'emploi et aux exigences toujours plus fortes des clients, le technicien effectue des travaux courants, variés et diversifiés. Il maîtrise la résolution de problème et est responsable du travail fourni.

SECTEURS CONCERNÉS

Les entreprises d'installation électrique (majors, PME, artisanales) | Les services travaux neufs de sites industriels tels que les usines, les unités de production | Les entreprises et les services de maintenance des bâtiments tertiaires et industriels | Les entreprises de construction et d'installation de machine industrielle | Les entreprises d'installation ou d'exploitation de systèmes ENR (photovoltaïque, hydrogène, etc.)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- ▶ Procéder à l'équipement d'une installation électrique
- ▶ Procéder aux autocontrôles, à la mise en service, aux contrôles qualité et à la maintenance d'une installation électrique
- ▶ Déterminer les matériels électriques lors de modification ou d'optimisation d'une installation électrique

PROGRAMME

- ▶ Réalisation d'une installation électrique monophasée
- ▶ Réalisation de l'installation d'un coffret de commande et de protection électrique de type DBO
- ▶ Réalisation d'une installation électrique triphasée
- ▶ Réalisation de l'installation d'une armoire de distribution de type EAP

- ▶ Équipement d'un bâtiment en solutions d'efficacité énergétique
- ▶ Mise en œuvre d'un système de contrôle commande industriel en logique câblée
- ▶ Installation des équipements d'électronique de puissance et des automatismes programmés.
- ▶ Autocontrôle et maintenance d'une installation électrique
- ▶ Analyse qualité d'un réseau de distribution électrique basse tension lors d'un bilan énergétique ou d'une maintenance
- ▶ Mise en service et maintenance des équipements et des matériels électriques communicants/connectés dans un bâtiment
- ▶ Mise en service et maintenance d'un système de contrôle-commande industriel
- ▶ Choix des matériels électriques lors de modification ou de mise à niveau de l'installation électrique d'un immeuble ou local professionnel

DURÉE ET ORGANISATION

Formation en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, période de professionnalisation.

Durée : 1 an | 455 heures de formation

Alternance : 3 sem. en entreprise | 1 sem. en centre de formation (100% pratique). Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

COÛT

Formation prise en charge par l'entreprise d'accueil et rémunérée pour le candidat (selon type de contrat)

VALIDATION

TITRE PROFESSIONNEL Technicien d'Équipement et d'Exploitation en Électricité.

UIMM

PÔLE FORMATION
SUD

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Technicien d'Équipement et d'Exploitation en Électricité

Code diplôme : 46T25503

CONTACT

Céline LONGOBARDI

06 25 04 42 86

longobardi@cfaiprovence.com

ADMISSION

Public

- ▶ Être âgé de 16 à moins de 30 ans*.
- ▶ Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation ou période pro (nous consulter).

Pré requis d'entrée en formation

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat

- ▶ Savoir lire écrire compter et maîtriser les bases de la langue française.
- ▶ Pour les professionnels de l'électricité de niveau CAP/BEP/CFP ou titre pro du Ministère du Travail, une expérience professionnelle d'au moins deux ans est souhaitée.
- ▶ Connaissances en mathématiques, physique et électricité de la classe de 1re scientifique, technique ou équivalent sont souhaitées

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat.

Délais d'accès

Fonction de la date de signature du contrat.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les prérequis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Étude de l'intégration avec le référent handicap du centre).

MODALITÉS & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

- ▶ Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

- ▶ Les candidats sont présentés aux épreuves du Titre Pro Technicien d'équipement et d'exploitation en électricité, diplôme délivré par le MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI. La certification peut être obtenue par blocs séparés ou dans son intégralité.

POURSUITE D'ÉTUDES & DÉBOUCHÉS

- ▶ BTS MS SP - Maintenance des Systèmes option Systèmes de Production | BTS Électrotechnique
- ▶ Exemples de métiers : Électricien du bâtiment | Électricien industriel | Électromécanicien d'équipement industriel | Technicien contrôleur d'installation électrique | Technicien d'installation, de maintenance ou d'exploitation d'unité de production hydrogène | Technicien d'installation, de maintenance, ou d'exploitation photovoltaïque | Technicien d'installation d'équipements industriels et tertiaires | Technicien d'installation et de maintenance d'équipements IRVE | Technicien en électricité.

Insertion :

Taux d'insertion dans le métier visé (2021) :

- À 6 mois : **72%**
- À 2 ans : **40%**

RÉSULTATS AUX EXAMENS 2024

ISTRES | CFAI Provence : Session fin 2024.

UIMM

PÔLE FORMATION
SUD

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Inscriptions sur
www.formation-industries-sud.fr

